

Fédération Française de Tir à l'Arc

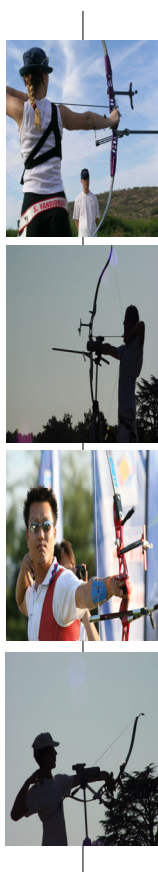
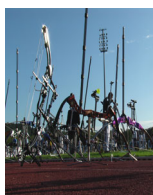


Schéma des Formations Fédérales

L'Entraîneur 2



Edition *Septembre* 2007

SOMMAIRE



⊙	Référentiel des Activités de l'Entraîneur 2	3
	Champ des activités	3
	Description des activités.....	4
⊙	Référentiel de Compétences de l'Entraîneur 2	5
	Les compétences transversales.....	5
	Les compétences à entraîner.....	6
	Les compétences à coacher.....	8
⊙	Durée et modalités de la formation d'Entraîneur 2	9
	Conditions d'accès	9
	Organisation de la formation	9
⊙	L'examen	10
	Conditions de certification.....	11
	Composition du Jury.....	11

Annexe 1 : Convention de Stage

Référentiel des activités de l'Entraîneur 2



Champ des activités

Résumé des activités

Au sein de l'équipe technique du club (BEES et/ou cadres fédéraux) le titulaire du diplôme d'Entraîneur 2 contribue à la formation sportive des archers dans les clubs affiliés à la FFTA.

A ce titre, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, l'Entraîneur 2 exercera les activités suivantes :

- ✓ Entraîner les archers pour les préparer à des compétitions.
- ✓ Assurer le suivi des archers en compétition
- ✓ Participer au choix et à la gestion du matériel de compétition des archers.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

Il est important de souligner le rôle déterminant de l'Entraîneur 2 dans la pratique que pourront avoir les archers de la compétition et dans leur investissement dans notre filière sportive. Il a une influence directe sur la réussite de ceux-ci et sur leur investissement durable dans le système compétitif mis en place par la FFTA. Il est donc bien important de délimiter et de reconnaître son rôle et sa participation à la vie du club.

Délimitation du champ d'intervention

Le cadre de ses interventions :

L'intervention de l'Entraîneur 2 se situe dans le cadre des activités des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Ses actions dépassent le simple cadre du club. Il est en effet amené à suivre des archers lors des compétitions organisées par d'autres clubs de la FFTA.

Les conditions d'encadrement de la pratique :

Le nombre total d'archers dans l'installation doit être en adéquation avec les capacités d'accueil de la structure. Le respect de ce principe permettra à tous les archers de pratiquer, en toute sécurité, une activité de qualité.

Cela étant, pour des raisons pédagogiques, le nombre d'archers à la charge de l'Entraîneur 2 devra rester inférieur ou égal à 8 archers pour une même séance.

L'Entraîneur 2 a la capacité pour entraîner à toutes les distances adaptées aux objectifs de son ou ses archers.

La validité de l'utilisation du diplôme :

L'Entraîneur 2 agit au sein de l'équipe technique, sous l'autorité du Président du Club et de la commission mise en place, lorsque celle-ci existe. Pour être valide, son action doit s'inscrire dans les projets du club.

Enfin, pour être inscrit sur la liste nationale des cadres actifs, il doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Etre licencié à la FFTA, au moins lors des deux dernières saisons.
- ✓ Suivre une formation continue relative aux fonctions d'Entraîneur 2 au moins toutes les trois saisons. Ces formations continues permettent notamment de suivre les évolutions de nos formations et de leurs contenus.

Description des activités

Au sein des clubs de la FFTA, l'Entraîneur 2 est amené à réaliser les différentes activités suivantes, conformément au projet du club et en accord avec le règlement intérieur de celui-ci :

I : Il organise et structure l'entraînement

- Définit les objectifs compétitifs avec ses archers en fonction de l'évaluation diagnostique
- Planifie la saison sportive
- Programme le travail
- Adapte et met en place le contenu de ses séances en fonction de l'évolution de ses archers
- Développe les différents facteurs de la performance (physique, techniques, mental) en fonction de besoins de ses archers
- Participe au choix et aux réglages du matériel de l'archer.

2 : Il assure le suivi des archers en compétition

- Veille à l'application de sa stratégie de tir
- Observe son comportement en compétition
- Optimise les ressources mentales de ses archers
- Mène un entretien post compétitif
- Favorise l'autonomie de l'archer en compétition

Référentiel de compétences de l'Entraîneur 2



Les compétences que l'Entraîneur 2 doit développer appartiennent aux domaines suivants :

- ➔ **ENTRAINER** : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par l'entraîneur pour engager l'archer vers sa réussite en compétition.
- ➔ **COACHER** : Ce domaine se caractérise par la relation de l'Entraîneur 2 avec l'archer pendant la compétition.
- ➔ **PRATIQUER** : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur 2.
- ➔ **GERER** : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.
- ➔ **SURVEILLER** : L'Entraîneur 2 veille au bon déroulement de séances, au sein de son club.

Pour chacune de ces compétences, l'Entraîneur 2, dans un souci d'éthique, respectera la réglementation relative à l'encadrement sportif et mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et pour sécuriser le lieu de pratique.

A/ Les Compétences TRANSVERSALES

1/ Etre Capable de conseiller et de régler le matériel de compétition

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Choisir le matériel de compétition (arc, flèches et accessoires)	Connaît les caractéristiques du matériel (techniques, coût,...)		Choisit un matériel adapté au tireur (taille, poids et puissance, budget,...)
Régler le matériel de compétition	Connaît les tests de réglages	Choisit les tests les mieux adaptés au tireur	Analyse les tests et intervient en conséquence sur le matériel
Adapter le matériel à l'évolution de l'archer	Connaît les conséquences des évolutions techniques et morphologiques de l'archer	Réagit rapidement à l'évolution technique et/ou morphologique du tireur	Evalue régulièrement les évolutions techniques et/ou morphologiques de l'archer (observe, questionne)

2/ Etre Capable d'orienter l'archer vers la pratique olympique

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaît les différents types de compétitions proposés par la FFTA Connaît les différents services d'entraînement (club, dpt, région, FFTA)	Accompagne l'archer dans sa pratique Motive et encourage l'archer à s'investir dans la pratique sportive	Choisit la pratique compétitive adaptée Oriente l'archer vers le service d'entraînement le mieux adapté

3/ Etre Capable de responsabiliser l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	<p>Connaît la personnalité de l'archer</p> <p>Connaît la méthodologie de l'entraînement</p>	<p>Implique l'archer dans la gestion de son entraînement et de ses compétitions</p>	<p>Rend l'archer autonome</p> <p>Justifie ses choix d'entraînement</p>

4/ Etre Capable d'inculquer les principes d'une bonne hygiène de vie à l'entraînement et en compétition

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Bien s'alimenter	<p>Connaît les grands principes de la diététique sportive</p>	<p>Est exemplaire dans l'application de ses principes</p>	<p>Informe l'archer sur les principes de la diététique sportive</p>
Bien récupérer	<p>Connaît les grands principes de la récupération</p>		<p>Inclut dans l'entraînement des périodes de récupération</p> <p>Choisit les types de récupération (active/passive)</p>

B/ Les Compétences à ENTRAÎNER

1/ Etre Capable d'évaluer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Evaluer physiquement l'archer	<p>Connaît les critères de maîtrise de l'arc, outils et exercices permettant d'évaluer les capacités physiques de l'archer</p>	<p>Choisit des exercices adaptés visant à évaluer la maîtrise de l'arc par l'archer</p>	<p>Propose les tests et exercices adaptés au bon moment pour évaluer les capacités physiques de l'archer</p>
Evaluer techniquement l'archer	<p>Connaît les critères de qualité de chaque point technique fondamental</p>	<p>Choisit les critères d'évaluation, est rigoureux</p>	<p>Maîtrise l'outil d'évaluation (grille, photo, vidéo...)</p> <p>Se positionne pour observer dans les meilleures conditions</p>
Evaluer mentalement	<p>Connaît les qualités mentales requises à la réalisation de la performance</p>	<p>Choisit le moment opportun, les conditions, le lieu...</p>	<p>Propose des situations d'évaluation adaptées au niveau de connaissances et de maîtrise de l'archer</p>

2/ Etre Capable de déterminer un objectif sportif

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
De choisir un objectif adapté à l'archer	Connaît les 3 facteurs de performance sur lesquels évaluer l'archer Connaît les différents tests pour évaluer l'archer	S'entretient et collabore avec l'archer	Utiliser des outils d'évaluation Détermine l'objectif selon les évaluations
De formuler un objectif	Connaît les critères de qualité et de formulation d'un objectif	Adopte une attitude positive et motivante	Différencie l'objectif des sous-objectifs Formule des objectifs d'acquisition (technique, physique, mental) Formule des objectifs sportifs

3/ Etre Capable de planifier la saison en intégrant les facteurs de la performance

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
D'organiser un planning sportif	Connaît le principe de découpage de la saison par phases de travail Connaît les dates de stages et de compétitions	Adapte son attitude à la période en cours	Organise la saison en fonction de l'objectif et de l'archer Tient compte de ces dates dans la planification

4/ Etre Capable de programmer des cycles d'entraînement

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Répartition de la charge d'entraînement	Connaît le niveau de forme de l'archer Connaît les principes de variation de la charge	Adapte son attitude au type de travail demandé	Adapte progressivement la charge d'entraînement à l'archer en fonction de la période

5/ Etre Capable de mettre en place les séances

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Construire une séance	Connaît les parties incontournables et les parties spécifiques d'une séance	Est méthodique	Systématise les échauffements en début et les étirements en fin de séance Choisit les situations pédagogiques en fonction de l'archer et de la période
D'adapter les situations pédagogiques	Connaît le niveau actuel de l'archer sur chacun des facteurs de performance	Adopte une attitude visant à faire adhérer l'(es) archers(s) à la situation pédagogique à réaliser Observe et s'adapte dans l'instant	Evalue régulièrement l'archer Module la charge d'entraînement Varie les situations pédagogiques

6/ Etre Capable de déterminer une stratégie

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
Déterminer une stratégie de tir	Connaît le fonctionnement l'archer	Est à l'écoute Est pertinent Est confiant et rassurant	Questionne et observe l'archer Formalise avec l'archer sa stratégie de tir
Déterminer une stratégie de compétition	Connaît le fonctionnement de l'archer Connaît le déroulement et les exigences de la compétition		Questionne et observe l'archer Formalise avec l'archer la stratégie de compétition

C/ Les Compétences à COACHER

1/ Etre Capable d'établir un bilan de compétition

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaît le potentiel du tireur Connaît les conditions de réalisation de la compétition Connaît l'objectif de la compétition	Est à l'écoute Est lucide Est objectif	Fait un « débriefing » après la compétition Compare et analyse la prestation réalisée à l'objectif fixé Propose une adaptation de l'entraînement

2/ Etre Capable de soutenir l'engagement et la motivation de l'archer

Sous Compétences (être capable de)	Savoirs	Savoirs être	Savoir faire
	Connaît les facteurs d'engagement et de motivation de l'archer Connaît la stratégie de tir de l'archer	Est présent au moment opportun A une attitude motivante	Anticipe les fluctuations de la motivation Adapte son langage à l'individu Mobilise l'archer sur sa stratégie de tir

Durée et modalités de la formation d'Entraîneur 2



Conditions d'accès

Nous différencions les conditions d'entrée à la formation et les conditions permettant d'accéder à l'examen.

Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- **Etre titulaire du diplôme fédéral Entraîneur 1**
- Fournir une convention de stage signée par le Président de Club

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Avoir 18 ans minimum à la date de l'examen.
- Justifier d'une participation complète à la formation
- Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en Salle, Tir en Campagne, Extérieur 2x50m et Tir Nature) servira pour l'attribution d'une note d'examen.

Organisation de la formation

Durée de la formation

Elle se présente sous la forme d'un stage d'une durée de **40 heures minimum**.

Il peut s'organiser soit sur une semaine bloquée de 5 jours, soit fractionné sur plusieurs week-ends (exemple : 3 week-ends de 12 heures + une journée d'examen).

Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation, sanctionnée par un examen, est du ressort de la ligue ou du Comité Régional et du cadre technique de la région.

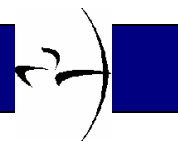
Pour mettre en place une session de formation, la ligue ou le comité régional et le cadre technique doivent inscrire leur formation sur le calendrier officiel de la fédération, disponible en permanence sur le site internet. Cette inscription prend en compte les dates de la formation, le nom de la personne responsable, auprès de laquelle il faut s'inscrire et le nom des formateurs de la session.

Avant le début du stage, le responsable de la formation devra inscrire la liste des stagiaires sur le site intranet de la fédération. Cette démarche permettra de vérifier que les candidats remplissent les conditions d'accès à celle-ci.

La Convention de stage

La signature d'une **convention de stage** est prévue entre le candidat, le club du candidat, la ligue ou le comité régional. Elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera des compétiteurs afin de faire valider l'épreuve orale de l'examen.

L'examen de l'Entraîneur 2



Avant l'organisation de l'examen, l'équipe technique doit faire valider ses questions d'écrits. Cette démarche permettra chaque année à la Fédération d'éditer des annales des questions des formations fédérales.

A la suite de l'examen, la Ligue/Comité Régional transmet les résultats à la Fédération qui les valide avant de mettre en œuvre l'édition des diplômes

L'examen comprend 4 épreuves :

L'Épreuve pédagogique (coef. 2)

Elle comprend une séance pédagogique et un entretien. L'ensemble de ces épreuves est notée sur 20 points avec un coefficient de 2. Cette épreuve consiste soit :

A encadrer et suivre son groupe lors d'une compétition (cible anglaise)

Cette épreuve se réalise en conditions réelles, avec tout ou partie du public dont l'entraîneur à la charge dans son club. L'évaluation porte sur la capacité du candidat à suivre et à recentrer ses archers, en lien avec leur objectif, sur la compétition. Le candidat doit présenter une fiche contenant l'objectif de ses archers et ses attentes durant la compétition. Le jury s'entretient avec le candidat durant la compétition pour évaluer ses capacités et l'analyse qu'il fait de ses interventions.

A encadrer des compétiteurs (de 1 à 8 personnes) en rapport avec un thème pédagogique tiré au sort et traité pendant la formation

Cette épreuve se réalise obligatoirement avec son groupe d'archer en condition d'entraînement. Dans ce cas, l'évaluation de cette épreuve peut se faire sous forme de contrôle continu tout au long de la formation ou à la fin de la formation. Le candidat doit présenter sa fiche de séance par écrit. L'encadrement de la séance dure 30 minutes. L'évaluation porte sur la capacité du candidat à gérer le groupe et les situations pédagogiques en relation avec l'objectif de la séance. Un entretien de 10 minutes avec le jury ou les formateurs [contrôle continu] permet d'évaluer les capacités du candidat à analyser ses interventions et sa préparation de séance. Cet entretien suit la séance.

L'Épreuve écrite (coef. 1)

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les capacités du candidat à préparer des archers pour des compétitions ainsi que sur des notions de pédagogie. Elle comprend deux questions ouvertes dont une sur la pédagogie et une sur la réglementation sportive. Le candidat doit développer ses idées et les argumenter. La durée de l'épreuve est de 1h30.

L'Épreuve orale (coef. 2)

Le candidat doit présenter un dossier sur le cycle d'entraînement qu'il a mis en place durant son stage et sur le suivi en compétition des compétiteurs de son club.

Le candidat expose son projet pendant 10 minutes et s'entretient avec le jury pendant 15 minutes. Cette épreuve permet d'évaluer les capacités du candidat à :

- aménager ses séances,
- mettre en place un cycle d'entraînement
- Suivre ses archers en compétition

L'Épreuve pratique (coef. 1)

Le candidat doit réaliser une performance dans une des spécialités suivantes :

Tir Olympique, Tir en salle, Tir en Campagne, Tir nature, Tir sur Cibles 3D : arc classique ou arc à poulies ou arc nu.

Une note est attribuée en ajoutant deux points à la note obtenue pour cette même performance dans le cadre de la partie spécifique du BEES tir à l'arc.

Conditions de certification

Pour être reçu à l'examen d'Entraîneur 2, il faut obtenir la moyenne générale

Un candidat ne peut se présenter qu'une seule fois à un même examen lors d'une saison sportive.

Les notes peuvent être conservées jusqu'à l'examen suivant.

Composition du Jury

Le jury de l'examen est composé au minimum :

- D'un élu : Le Président de la Ligue ou le Président de la Commission Régionale de Formation ou son représentant
- D'un cadre : Le Cadre Technique de la région ou un des membres de l'Equipe Technique Régionale titulaires d'un BEES 1.

Il peut être complété par des personnes qualifiées titulaires du diplôme d'Entraîneur 2.

Toutes les épreuves sont évaluées par deux personnes. Il est important de veiller à la composition de ces binômes qui ne devront comporter, à chaque fois, qu'un seul formateur de la session. Cette mesure est destinée à bien séparer les rôles de formateur et de jury.

ANNEXE 1

PROPOSITION DE CONVENTION DE STAGE

Entre

NOM :

Date de naissance :

Adresse :

Prénom :

N° de licence :

Et

LE CLUB DE :

Téléphone :

candidat à la formation

d'Entraîneur 2

certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je m'engage à suivre la formation dans son intégralité et suis informé(e) qu'en cas d'abandon, pour quelque motif que ce soit, je ne pourrai prétendre à aucun remboursement.

Pour mener à bien cette formation, je m'engage à suivre les archers dont les noms suivent :

-
-
-
-
-
-

L'entraînement commun se déroulera :

Lieu :

Jour et horaire :

Lorsque le candidat est mineur, M. ou Mme....., majeur(e), sera présent(e) lors de toutes les séances encadrées par le candidat.

En cas d'absence, il sera remplacé par M ou Mme.....

Je soussigné(e) :

Président(e) du club de :

Soutiens la candidature de à cette formation.

Signature du candidat

Signature du Président de Club

Signature du Président de Ligue